

**JOURNÉES  
EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE**

**PATRI  
MOINE  
NE**

**JEUNESSE  
ET PATRIMOINE**

**LE PROGRAMME  
DU WEEK-END  
16 + 17 SEPT.**

**MUSÉE  
D'ART  
MODERNE  
DE LA VILLE DE PARIS**

# LE PROGRAMME

## Activités pour les enfants et en famille

Les 16 & 17 sept.

### Pour les plus jeunes [exclusivement le samedi 16 et sur réservation]:

Atelier *Tête à bijoux* pour les **4-6 ans à 11h** et atelier *La coiffe de Médusa* à **14h pour les 7-10 ans**, dans le cadre de l'exposition *Medusa, bijoux et tabous*.

| Se renseigner à l'accueil pour la disponibilité.

### En Famille [exclusivement le dimanche 17 à 14h|15h|16h] :

*Jeu de famille* dans l'exposition *Derain Balthus Giacometti, Une amitié artistique*. Activité réalisée dans la salle de la Fée.

| Se renseigner à l'accueil pour la disponibilité. Durée : 1h. À partir de 3 ans.

## Visites guidées

Le 17 sept.

### Derain, Balthus, Giacometti, Une amitié artistique

Jamais confrontés, leurs regards se rejoignent par la même exigence de ce que doit être l'œuvre d'art. Tous trois partagent un fort désir de modernité, s'intéressent passionnément à la peinture ancienne et à l'art des civilisations lointaines tout en étant fascinés par « les forces obscures de la matière » (Derain) et plus largement par une attention aigüe portée à la réalité « merveilleuse, inconnue » qu'ils ont sous les yeux (Giacometti). Bien au-delà d'une admiration réciproque et d'une véritable affection dont ils témoigneront tout au long de leur vie, la profonde communauté esthétique qui les réunit constitue le fil conducteur de l'exposition.

| Visites guidées à 11h et 16h. Durée 1h. Groupes limités à 25 personnes.

### Medusa, Bijoux et Tabous

Tout comme le visage de Méduse dans la mythologie grecque, le bijou attire et trouble celui qui le conçoit, le regarde ou le porte. Objet au statut ambigu, à mi-chemin entre parure et sculpture, il reste l'une des formes d'expression artistique les plus anciennes et universelles bien qu'il ne soit pas nécessairement considéré comme une œuvre d'art. Il est en effet souvent perçu comme trop près du corps, trop féminin, précieux, ornemental, ou primitif. Mais il doit aux artistes d'avant-garde et aux créateurs contemporains d'avoir été réinventé, transformé et éloigné de ses propres traditions.

| Visites guidées à 14h. Durée 1h. Groupes limités à 25 personnes.

## Atelier Contempler

Le 17sept. à 11h

### Programmation adulte Bien-Être au Musée :

Cet atelier vous propose de réveiller votre potentiel créatif par la relaxation et le lâcher prise par le biais du wutao, un art énergétique accessible à tous. Suivi d'un atelier en salle.

| Groupe limité à 10 personnes. Durée : 2h. Dans le cadre de l'exposition Derain, Balthus, Giacometti.

## Performance Accusation solos

Le 17 sept. en salle 1 - Albert Amon

En juin dernier, à l'occasion des Rencontres Chorégraphiques Internationales de Seine-Saint-Denis, a eu lieu la première d'*Accusations*, pièce pour sept danseurs, réadaptée au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine sous la forme d'*Accusation Solos*. Dans cette nouvelle composition, la chorégraphe Ann Van den Broek et ses interprètes retravaillent le puzzle complexe que représente la pièce *Accusations* en s'inspirant des personnages imaginaires de cette dernière. Quatre personnalités qui fusionnent pour devenir une entité sensorielle écrasante. S'échapper, contrôler, agir ou ne pas agir, être paralysé par la peur ou non; dans ces solos, chaque danseur utilise sa propre interprétation de ces différents états pour créer une accumulation régulière de mouvements, de sons et de mots. Dans *Accusation Solos*, Ann Van den Broek et ses danseurs dissèquent la pièce d'origine en teintant cette nouvelle création de la personnalité de chacun. À la lisière de plusieurs disciplines, la danse, la performance, le chant, la musique, le design sonore, les textes et le film, les performances de la chorégraphe belge se veulent une expérience unique et totale.

13h : **Accusation # 2: I escape**  
performeur - Louis Combeaud

14h: **Accusation # 5: I control**  
performeur - Laila Gozzi

15h: **Accusation # 3: I fear**  
performeur - Gregory Frateur

16h: **Accusation # 4: I act**  
performeur - Nik Rajsek

**Concept et chorégraphie:** Ann Van den Broek

**Par et avec:** Louis Combeaud, Gregory Frateur, Nik Rajsek, Laila Gozzi

**Texte:** Louis Combeaud, Nik Rajsek, Laila Gozzi, Gregory Frateur/Ann Van den Broek

**Musique:** Nicolas Rombouts, with Gregory Frateur and Ann Van den Broek

**Décor:** Ann Van den Broek and Bernie van Velzen

**Stylisme:** Veronique Branquinho

**WArd / waRD - Ann Van den Broek**

Depuis 2000, Ann Van den Broek [Anvers (BE), 1970] a réalisé plus de vingt chorégraphies et un film avec sa société WArd/waRD. Son travail a été plusieurs fois récompensé pour Co(te)lette (2008) et The Black Piece (2015) par le prix de danse le plus prestigieux des Pays-Bas le Zwaan (Swan) et cette année, sa pièce *Accusations* fait partie des nominés. Son film Co(te)lette a remporté plusieurs prix internationaux.

En 2010, Ann Van den Broek a reçu le prix Mousson, à l'initiative de Künstlerhaus Mousonturm à Francfort.

En 2015, le livre sur son travail protection/réalisation, a été publié et la réalisatrice Lisa Boerstra a réalisé un documentaire sur la chorégraphe : *The Lady in Black*.